

ment à la cour d'Angleterre que l'expédition projetée contre Naples n'était qu'un pont pour faire passer l'armée dans la Grèce; que le roi était déterminé à n'épargner ni son sang ni ses trésors (dût-il mettre en gage jusqu'à sa couronne et épuiser son royaume) pour détruire la tyrannie des Ottomans, et s'ouvrir par cette voie le royaume des cieux (1). Ses ministres offraient aux Vénitiens des provinces de la Grèce, et ses courtisans parlaient de la conquête de la Terre-Sainte et de Constantinople, de manière à faire encore mieux juger de leur ignorance que de leur valeur.

Le pape avertissait Bajazet de ces projets, à l'exécution desquels lui-même ne croyait pas. Il disait que Charles voulait se rendre maître de Zizim, pour lui fournir une flotte avec laquelle ce compétiteur passerait en Turquie, comme si le roi de France eût eu une flotte à donner. Il se plaignait au sultan de l'indifférence des Vénitiens, et le pria de leur envoyer un ambassadeur, avec ordre de les stimuler, et de ne pas quitter Venise qu'il n'eût déterminé la république à armer pour la défense du saint-siège. Enfin, il demandait sérieusement au sultan de lui faire payer, le plus tôt possible, quarante mille ducats d'or, pour les annates de l'année courante. C'était le prix que le sultan avait mis à la détention de Zizim; et, pour s'assurer de la fidélité du pape dans cette odieuse commission, Bajazet lui avait envoyé le fer de la lance qui avait servi à la passion de Jésus-Christ. Il est vrai que cette relique, que le chef de la chrétienté recevait du chef de la loi musulmane, était d'une authenticité douteuse, car l'empereur et le roi de France croyaient avoir la véritable: l'une à Nuremberg, l'autre à Paris.

V. Bajazet répondit à Alexandre: « Votre nonce nous a rapporté comment le roi de France a formé le dessein de s'emparer de notre frère Zizim, qui est en votre possession. Cela serait contraire à notre volonté, et fatal à votre grandeur, ainsi qu'à tous les chrétiens. Nous en avons conféré avec votre nonce, et nous avons pensé que, pour votre repos, pour votre utilité, pour votre honneur, comme pour notre satisfaction, il était bon que vous fissiez périr ledit Zizim notre frère, qui est sujet à la mort, et qui est entre les mains de votre grandeur. Sa mort serait utile à votre puissance, à votre tranquillité, et nous serait très-agréable. Nous ne doutons point que votre grandeur ne soit jalouse de nous complaire; en cela, nous nous en

« rapportons à sa prudence; vous devez, pour votre propre intérêt et pour notre plus grande satisfaction, prendre, le plus tôt possible, les moyens que vous jugerez convenables, pour tirer ledit Zizim des embûches et des peines de ce monde, et pour l'envoyer dans un autre jouir d'un plus parfait repos. Si vous accomplissez cela, et si vous nous envoyez son corps en deçà de la mer, nous promettons de faire consigner, entre les mains de qui il vous plaira, et jusqu'à ce que le corps ait été remis à nos commissaires par les vôtres, la somme de trois cent mille ducats, pour en acheter des domaines à vos enfants. Nous promettons de plus à votre puissance que, tant que nous vivrons, nous conserverons pour elle une bonne et grande amitié, que nous lui prouverons par toutes sortes de bons offices. En outre, nous aurons soin qu'il ne soit causé, ni par nous, ni par nos sujets, ni par qui que ce soit de notre empire, aucun dommage aux chrétiens, de quelque condition qu'ils puissent être, soit sur terre, soit sur mer, bien entendu qu'ils n'apporteront aucun préjudice à nous ou à nos sujets. Et pour votre entière satisfaction, et afin que vous preniez une pleine confiance dans ces promesses, nous avons, en présence de votre nonce, promis et juré par le vrai Dieu que nous adorons, et par vos évangiles, d'observer toutes ces choses jusqu'à leur parfait accomplissement, sans faute ni restriction quelconque; et pour que vous en soyez encore plus certain, nous, susdit sultan Bajazet Cham, nous vous le jurons par le vrai Dieu, qui a fait le ciel et la terre et tout ce qu'ils contiennent, que nous croyons et que nous adorons. Nous promettons d'observer fidèlement tout ce que nous vous avons annoncé ci-dessus, et de n'y contrevenir en rien, si, de votre côté, vous accomplissez ce que nous requérons de vous. »

C'était sans doute une assez grande honte pour un pape de recevoir une pareille proposition; et, après cette lettre, on ne s'étonnera pas que le sultan lui demandât un chapeau de cardinal pour un évêque de ses protégés. Alexandre montra que ce prince ne l'avait pas mal jugé; car il s'engagea, disent plusieurs historiens, à faire périr son otage, s'il lui devenait impossible de le garder.

Cependant Bajazet, qui, dans toute cette affaire, ne voyait pour lui que le danger de laisser vivre son compétiteur, et qui d'ailleurs n'était pas un prince

(1) Bacon, *Histoire du règne de Henri VII*. Il est vrai que, pour présenter cette expédition comme facile, l'orateur parlait avec beaucoup de mépris du sultan Bajazet, prince qui tient le milieu, disait-il, entre le moine et le philosophe, et plus versé dans l'Alcoran, ou dans la philosophie d'Averroès, qu'habile au gouvernement d'un peuple guerrier. Cet

ambassadeur était Robert Gaguin, général de l'ordre de la Trinité. Il faut convenir qu'il allait bien à un moine de mépriser le chef de la loi musulmane, parce qu'il avait étudié l'Alcoran, et à Charles VIII, qui ne savait pas lire, de se moquer d'un prince qui connaissait la philosophie d'Averroès.